

L'APPRENTISSAGE

NE CHOISISSEZ PLUS ENTRE DIPLÔME

ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE !



Individualisation des parcours



Formateurs à l'écoute des apprentis



Projets pédagogiques motivants

ADMISSION

Le CAPa SAPVER s'adresse à des jeunes âgés de 15 à 25 ans après une 3^{ème} ou un autre CAP.

Pour entrer en formation, un contrat d'apprentissage doit être obligatoirement signé avec un employeur :

- **du secteur des services à la personne** : maison de retraite, crèche / halte garderie, hôpital, école maternelle, cantine scolaire, restaurant, hôtel, lingerie, etc.
- **du secteur de l'accueil et de la vente** : petite distribution, commerce lié à l'alimentation, hôtel-restaurant, ferme auberge, gîte, centre de vacances, table d'hôtes, maison de pays, prêt-à-porter, bricolage, pharmacie, etc.

DEBOUCHES

C'est un secteur en forte demande :

- **Agent polyvalent qualifié en structures d'accueil liées aux services à la personne** : EHPAD, centre de rééducation, milieu hospitalier, centre de soins, foyer d'accueil, petite enfance, etc.
- **Auxiliaire de vie à domicile**
- **Agent polyvalent qualifié pour l'accueil et la vente** : structures touristiques (hôtels, gîtes, campings, centre de vacances, chambres d'hôtes, cantine), structures de vente (commerces de proximité)

POURSUITE D'ETUDES

BAC Pro SAPAT (Services aux Personnes et aux Territoires)

Préparation aux concours d'auxiliaire de puériculture ou d'aide soignante.

L'obtention du CAPa SAPVER dispense des épreuves écrites aux concours d'aide-soignante et d'auxiliaire de puériculture

STATUT DE L'APPRENTI

L'apprenti est soumis aux conditions du contrat de travail passé avec son maître d'apprentissage.
Sa formation est rémunérée (selon son âge) et il bénéficie de 5 semaines de congés payés par an.



OBJECTIFS DE LA FORMATION



Le titulaire du CAPa SAPVER est un employé qualifié qui exerce son activité dans des structures liées aux services aux personnes ou dans des structures liées à l'accueil et/ou à la vente.

Il est amené à réaliser des activités de services très diversifiées :

- encadrement de jeunes enfants, personnes âgées et/ou dépendantes : alimentation, habillage, maintien de l'autonomie, entretien du cadre de vie, activités d'éveil...
- accueil, animation, vente, entretien des locaux

Ces activités sont réalisées sous le contrôle d'un encadrant. L'apprenti étant en contact direct avec l'utilisateur, des compétences relationnelles sont nécessaires.

L'apprenti est également polyvalent dans les tâches qui lui sont demandées. La formation lui permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à ces fonctions.



CONTENU DE LA FORMATION A L' UFA

La formation en alternance comprend 800 heures de formation en centre (UFA) réparties sur 2 ans. Le rythme d'alternance est de 1 semaine sur 4 en moyenne, sur la période scolaire.

L'enseignement est organisé à partir de capacités : 3 capacités liées à l'enseignement général et 4 capacités liées à l'enseignement professionnel.

Enseignements généraux	Enseignements techniques et professionnels
Expression, communication	Connaissance des publics : enfant, personne âgée, à mobilité réduite, famille, adolescent...
Mathématiques/Informatique	Puériculture, soins à la personne
Biologie humaine	Hygiène des locaux et du linge
Vie sociale et culturelle	Cuisine, nutrition
Connaissance du monde contemporain	Technique d'animation
Santé et sécurité	Vente, accueil

**Vous avez le sens de l'accueil, vous êtes ouvert, dynamique, polyvalent ?
Vous cherchez une formation polyvalente et qualifiante ? Venez nous rejoindre !**

CONTACTS : 04.92.53.29.71

legta.gap@educagri.fr